VERS UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE VISANT LE NORD

DOCUMENT DE CONSULTATION

AVANT-PROPOS DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

J'ai le plaisir de vous présenter ce document de consultation consacré à la politique étrangère canadienne visant les régions nordiques. Ce document est le premier à situer les éléments essentiels d'une politique canadienne pour l'Arctique, non seulement au Canada même mais aussi pour l'ensemble de la région circumpolaire, dans un cadre de politique étrangère à la fois global et flexible.

Le gouvernement sait que sa politique étrangère visant le Nord ne peut être viable, disposer de ressources voulues et s'appuyer sur des principes politiques adéquats que si elle reflète et fait siens l'ensemble des valeurs canadiennes de base et des objectifs nationaux à long terme qui ne risquent pas de se transformer face aux événements et à l'évolution de la situation extérieure. Ce document de consultation énonce 33 objectifs de base groupés sous sept grands thèmes. Considérés dans leur ensemble, ces thèmes et objectifs constituent un cadre politique cohérent, propre à aider à guider le Canada dans la définition de priorités et de plans d'action précis pour l'Arctique circumpolaire.

Dans le passé, le Canada a voué aux affaires du Nord un intérêt plutôt mitigé. On pourrait même dire qu'il n'a pas eu, jusqu'à maintenant, de politique étrangère globale pour le Nord qui se traduise par un ensemble d'objectifs cohérents et bien articulés, procédant d'une mûre réflexion. Le nouveau cadre de politique étrangère pour le Nord défini dans le présent document est une initiative qu'on attendait depuis longtemps et qui accorde enfin à ce domaine une importance prioritaire. Pourquoi, pourrait-on se demander, avons-nous besoin aujourd'hui d'une politique étrangères pour les régions arctiques? La réponse à cette question réside dans la convergence d'importants développements qui se produisent dans le Nord canadien et ailleurs dans les régions circumpolaires.

Au Canada, nous entamons une nouvelle étape en ce qui concerne notre approche des affaires du Nord et des peuples autochtones de notre pays en général. De nombreux faits en témoignent, notamment la réponse du gouvernement au rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, *Rassembler nos forces*, rendue publique par l'honorable Jane Steward, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, et l'honorable Ralph Goodale, Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non-inscrits; le règlement permanent des revendications territoriales et la conclusion d'accords sur l'autonomie gouvernementale; le renouveau constitutionnel et la création, à partir des actuels Territoires du Nord-Ouest, d'un nouveau territoire, le Nunavut, ainsi que l'évolution politique qui se poursuit dans à l'ouest